



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

téléphone

Question écrite n° 65741

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences pour les usagers de l'augmentation très nette du vol des téléphones portables enregistrée depuis l'an passé. Il lui demande de lui faire connaître les mesures urgentes qu'il compte mettre en oeuvre en relation avec les trois opérateurs pour dissuader les voleurs, notamment en adoptant un système permettant de bloquer à distance l'utilisation des portables volés en empêchant leur connexion au réseau GSM.

Texte de la réponse

L'augmentation des vols de téléphones portables, le plus souvent sous la forme de vol à l'arraché, est une nouvelle criminalité qui constitue un véritable fait de société. Un recensement des solutions techniques et juridiques pouvant être mises en oeuvre pour lutter contre ce phénomène est engagé dans le cadre d'un groupe de travail interministériel, qui vient d'être créé à cet effet, regroupant les administrations, les opérateurs et les constructeurs. Une solution envisageable, comme l'évoque l'honorable parlementaire, repose sur la mise en oeuvre d'une base de données relative à l'identité des terminaux volés, pouvant être consultée lors d'une tentative d'accès aux services d'un opérateur. Si le terminal associé se trouve être dans la liste des terminaux volés, cet accès est alors refusé. Cependant, certains aspects juridiques et opérationnels doivent encore être examinés. De plus, cette approche ne permettrait pas de régler le problème des vols à l'arraché effectués dans le but d'utiliser le terminal volé pour passer des appels avant que le propriétaire n'ait eu le temps de déclarer le vol.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65741

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5117

Réponse publiée le : 18 février 2002, page 912